



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

### AVIS PUBLIC

#### Séances du conseil municipal

À compter du 21 février 2022, les séances du conseil municipal pourront se tenir avec présence du public.

Les personnes qui assisteront aux séances devront porter le couvre-visage et pourront le retirer lorsqu'elles seront assises.

Afin de permettre la distanciation, les séances se dérouleront à la salle du Centre communautaire située au 59, rue Anselme-Jolin. Les citoyens seront informés lorsque celles-ci pourront de nouveau être tenues à la salle du conseil.

Donné à Saint-Nazaire, ce 16<sup>e</sup> jour de février 2022

*Joanie Bolduc Pelchat*

Joanie Bolduc Pelchat

Directrice générale et greffière-trésorière